

Civilisations

Revue internationale d'anthropologie et de sciences humaines

61-1 | 2012 Au-delà du consensus patrimonial

Enjeux patrimoniaux et identitaires autour des sites d'art rupestre sud-africains

Approche multiscalaire à partir de la cérémonie de l'Eland

Mélanie Duval



Édition électronique

URL: http://journals.openedition.org/civilisations/3165

DOI: 10.4000/civilisations.3165

ISSN: 2032-0442

Éditeur

Institut de sociologie de l'Université Libre de Bruxelles

Édition imprimée

Date de publication : 22 décembre 2012

Pagination: 83-102 ISBN: 2-87263-038-4 ISSN: 0009-8140

Référence électronique

Mélanie Duval, « Enjeux patrimoniaux et identitaires autour des sites d'art rupestre sud-africains », *Civilisations* [En ligne], 61-1 | 2012, mis en ligne le 30 décembre 2015, consulté le 10 décembre 2020. URL: http://journals.openedition.org/civilisations/3165; DOI: https://doi.org/10.4000/civilisations. 3165

© Tous droits réservés

Enjeux patrimoniaux et identitaires autour des sites d'art rupestre sud-africains

Approche multiscalaire à partir de la cérémonie de l'Eland

Mélanie DUVAL

Résumé: La cérémonie de l'Eland interroge les enjeux patrimoniaux et identitaires associés aux sites d'art rupestre dans le contexte sud-africain post-apartheid. Alors qu'une première journée voit se dérouler des pratiques rituelles par les Abatwa (descendants des San, peuple de chasseurs-cueilleurs), la seconde journée rassemble l'ensemble de la communauté locale, mêlant population zouloue et descendants san. Cette seconde journée est, dans le même temps, investie par plusieurs acteurs, lesquels mobilisent la valeur patrimoniale des sites d'art rupestre dans une logique de marquage identitaire et territorial. Au final, entre tradition et invention, privé et public, local et global, cet événement invite à une analyse en termes de processus d'appropriation, lesquels soulignent le caractère multivocal des dynamiques patrimoniales autour des sites d'art rupestre.

Mots-clefs: art rupestre, patrimoine, tradition, San/Bushmen, Afrique du Sud.

Abstract: Through the Eland ceremony, the author tackles heritage and identity issues related to rock art sites in the post-apartheid South Africa. During the first day of this ceremony, the Abatwa (descendants from the San, a hunter-gatherer population) perform rituals, while the local community, mixing Zoulou population and descendants of the San, meet during the second day. Several actors then use the site and the patrimonial value of rock art sites for identity and territory claims and dynamics. Between tradition and invention, private and public, local and global, the author analyses this event in terms of processes of appropriation, which underline the multivocal aspect of heritage dynamics surrounding rock art sites.

Keywords: rock art, heritage, tradition, San/Bushman, South Africa.

¹ Abri orné de Game Pass, massif du Drakensberg, Afrique du Sud.

Introduction

La cérémonie de l'Eland se déroule une fois par an à Thendele, localité située dans la partie centrale du massif du Drakensberg, à la bordure du Lesotho et de l'Afrique du Sud (*cf.* figure 1). À proximité immédiate d'un des principaux sites d'art rupestre ouverts au tourisme, l'abri sous-roche de Game Pass, cet événement est organisé par des membres du clan Duma (Ndlovu 2009a). Également dénommés Abatwa², ces derniers revendiquent une filiation avec les populations san (ou encore bushmen³), reconnues par les archéologues comme étant les auteurs des sites ornés.

L'attention porte ici sur les processus dialectiques entre un objet patrimonial (un abri sous-roche orné) et un événement culturel (la cérémonie de l'Eland), en présence de groupes sociaux précédemment discriminés par un système politique ségrégatif. Il s'agit d'analyser dans quelle mesure et selon quelles finalités le patrimoine peut être investi par différents acteurs via la tenue d'un événement culturel, tout en interrogeant des jeux d'échelles et des processus de relecture. La réflexion porte dès lors sur l'analyse des processus d'appropriation patrimoniale où se mêlent des enjeux d'ordre à la fois social, culturel, identitaire, politique et, in fine, territorial. Dans le contexte de l'Afrique du Sud post-Apartheid, où les élites relisent les héritages coloniaux en vue de construire une nation multiraciale (Coombes 2003; Nuttall et Coetzee 1998), l'art rupestre tient, en effet, une place particulière puisqu'il est à la fois investi par les autorités nationales comme un objet patrimonial fédérateur (Dupin 2003; Smith 2006) et par certains groupes sociaux comme un patrimoine communautaire (Prins 2009; Ndlovu 2009a). Les clivages sont néanmoins loin d'être figés et l'histoire complexe des héritages amène des jeux constants de redéfinition. Aussi, les dynamiques observées ne permettent pas d'opposer des acteurs occidentalisés à des autochtones « bafoués », rejoignant en cela des études menées dans des contextes similaires (Fontein 2006).

S'appuyant sur une observation participante et la conduite d'entretiens semidirectifs, la réflexion part de la cérémonie de l'Eland afin d'interroger les dynamiques patrimoniales à l'œuvre. La mise en contexte de l'événement, suivie d'une étude de sa forme et de son contenu, conduisent à développer une analyse multiscalaire des acteurs et des enjeux en présence. Ainsi, à l'échelle du *leader* portant la manifestation, il s'agit de renforcer son positionnement au sein de la communauté. Pour les Abatwa, les enjeux sont davantage d'ordre patrimonial et identitaire puisqu'il est question de faire reconnaître leurs savoir-faire traditionnels dans le champ patrimonial et de renforcer la cohésion sociale du groupe en jouant sur la dichotomie identité/altérité. Dans le même temps, la cérémonie est investie par des acteurs extérieurs qui cherchent

² Le patronyme de « Duma » fait référence au chef Nguni ayant invité, dans les années 1840, les populations de chasseurs-cueilleurs du Drakensberg à venir s'installer dans les localités bantoues situées dans les contreforts du massif (Francis 2009; Prins 2009). Le clan Duma se compose d'une dizaine de familles, localisées dans la localité de Thendele et dans le sud du massif. En isiZulu, Abatwa est le mot employé pour désigner les Bushmen ou encore les San (Francis 2009); approprié par les membres du clan Duma, il est usité par ces derniers pour marquer leur filiation bushmen alors que le nom de Duma fait office de patronyme.

³ Sur les enjeux associés à ces différentes terminologies, se référer à Lee (2003 : 85), Fauvelle-Aymar (2004), Francis (2009).

à marquer leur filiation avec les auteurs des sites d'art rupestre, avec, en arrière-plan, la reconnaissance du « statut de peuples premiers ». Au-delà des enjeux patrimoniaux, identitaires, territoriaux et politiques associés aux sites d'art rupestre dans le contexte actuel sud-africain, cette manifestation invite, *in fine*, à interroger les notions de propriété et d'autorité dans le registre patrimonial.

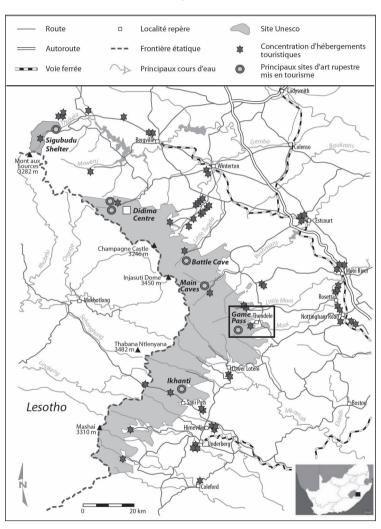


Figure 1

Localisation du site de Game Pass et de la localité de Thendele à l'échelle du massif de l'uKhahlamba-Drakensberg. © Mélanie Duval.

Un contexte touristique et patrimonial

La cérémonie de l'Eland, qui tire son nom de celui d'une antilope qui occuperait une place importante dans la cosmologie « traditionnelle » des San du Drakensberg, est à mettre en relation avec l'inscription, en 2000, du massif de l'uKhahlamba-Drakensberg sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Le massif présente la particularité d'être un agrégat d'espaces protégés, créés au 20° siècle et gérés par les services provinciaux en charge des espaces protégés du KwaZulu-Natal, Ezemvelo KZN Wildlife (EKZNW) (Duval, à paraître). Porté par les services d'EKZNW, le classement par l'UNESCO en tant que bien mixte renvoie aux richesses naturelles et culturelles du massif, qui abrite notamment plus de six cents sites d'art rupestre répertoriés. Identifiés par les archéologues comme étant les œuvres des peuples de chasseurs-cueilleurs san, les plus anciens dateraient de 3 000 ans BP, les peintures les plus récentes montrant l'arrivée des colons dans le massif durant le 19° siècle (Wright et Mazel 2007).

L'analyse du processus de labellisation souligne l'importance jouée par les sites d'art rupestre. Lors de la candidature au classement par l'UNESCO, ceux-ci ont en effet été mis en avant de manière à démontrer la valeur universelle exceptionnelle du massif et à démarquer le Drakensberg de biens naturels similaires précédemment inscrits (le parc national de Durmitor, Monténégro, 1980, ou encore le parc national des Great Smoky Mountains, États-Unis d'Amérique, 1983). Bien qu'acteurs des politiques environnementales, les porteurs du projet ont, dès le départ, pris conscience que les critères (vii) et (x) relatifs aux dimensions naturelles du massif ne suffiraient vraisemblablement pas pour obtenir le classement⁴. En vue de garantir la préservation des sites d'art rupestre, l'inscription à l'UNESCO s'est par ailleurs accompagnée d'une convention avec l'agence provinciale en charge des ressources culturelles, Amafa aKwaZulu-Natali (Amafa), qui se doit de préserver les sites d'art rupestre tandis qu'EKZNW voit ses missions environnementales et d'éco-tourisme se confirmer (Porter 2007).

Accompagnant la labellisation, plusieurs actions de (re)valorisation de sites d'art rupestre ouverts au tourisme ont eu lieu (Mazel 2009; Ndlovu 2009b), dont celle du site de Game Pass (Laue et *al.* 2001; Smith 2006). L'investissement dont a bénéficié le site sur le plan touristique s'explique, pour partie, par la qualité des peintures et sa notoriété scientifique. D'un point de vue historique, il est le premier site à avoir fait l'objet de reproductions dans des revues internationales (*The Scientific American* 1915). Il est également qualifié par les scientifiques de « pierre de Rosette », son analyse ayant conduit à affiner la compréhension des peintures rupestres (Lewis-Williams 2003).

Inauguré en juin 2002 dans sa nouvelle configuration⁵, le Rock Art Centre s'organise autour (1) d'un centre d'accueil où un film d'une vingtaine de minutes présente

⁴ Entretien M. Porter, principal porteur du projet Unesco, EKZNW, 17/11/2009.

⁵ Jusqu'à cette date, le site était protégé par des barrières et une porte ; les touristes intéressés pouvaient demander la clef à la réception de la réserve naturelle de Kamberg. Seuls ou accompagnés par un garde, ils allaient admirer les peintures.

les facettes de l'art rupestre et (2) du site d'art rupestre lui-même où les touristes, accompagnés d'un guide, peuvent voir *in situ* les peintures (*cf.* photographie 1). Après une fréquentation touristique atteignant près de 4 000 visiteurs l'année suivant sa réouverture, la fréquentation annuelle a progressivement diminué, jusqu'à se stabiliser entre 900 et 1 000 touristes par an.

Photographie 1

Visite touristique devant le principal panneau de Game Pass.
© Mélanie Duval, avril 2009.

Un site touristique ayant une dimension sacrée

La mise en tourisme de Game Pass pose la question de l'articulation du statut touristique et des dimensions spirituelles du lieu. Les sites d'art rupestre occupent une place particulière dans la cosmologie san, en tant que lieux de communication avec les ancêtres et/ou de pratiques de rites initiatiques (Guenther 1999). Pour partie, ces sites relèvent du domaine du *living heritage*: dans différents contextes, certains continuent en effet à faire l'objet de cérémonies traditionnelles que les acteurs institutionnels cherchent, peu ou prou, à intégrer dans les plans de gestion (Chirikure et Pwiti 2008).

En Afrique du Sud, et plus particulièrement dans le Drakensberg, ces pratiques sont restées discrètes, pour ne pas dire secrètes, depuis l'arrivée combinée des Voortrekkers et des Anglais sur le territoire, les San étant associés à de « sauvages barbares » (Skotnes 1996 ; Fritz et *al.* 2005). Face aux raids décimant leur population, les groupes de chasseurs-cueilleurs se sont mêlés aux communautés zouloues habitant les contreforts du massif, essentiellement par le biais de mariages intercommunautaires (Francis 2009). La tendance à l'acculturation entre les groupes de langue bantoue et les chasseurs-cueilleurs s'est alors accentuée (Wright et

Mazel 2007). Les sites d'art rupestre n'en ont pas moins continué à être visités, tant par les San que par les populations zouloues⁶.

Compte tenu du paradigme environnemental de la seconde moitié du 20^e siècle et du contexte politique de l'Apartheid (Duval, à paraître), la mise en tourisme de l'abri de Game Pass s'est accompagnée de restrictions concernant son accessibilité. Celles-ci ont commencé dès la création de la réserve naturelle de Kamberg en 1951 et se sont progressivement renforcées dans les années 1970 avec la mise en place de premières barrières autour du site orné. Au tournant des années 1990-2000, elles ont été accentuées par le ré-aménagement touristique du site et l'adoption d'une directive d'Amafa rendant obligatoire la présence d'un guide lors de visites de sites d'art rupestre, qu'il s'agisse de visites de touristes ou des membres de la population locale (EKZNW 1998). À l'instar de la majorité des pays africains, et plus généralement postcoloniaux (Ndoro et Pwiti 2001), la norme patrimoniale est ici restée occidentale, la qualité des peintures primant sur les liens que des groupes sociaux peuvent entretenir avec le lieu (Loubser 2001). À l'échelle du site de Game Pass, la gestion combinée des impératifs de protection et de valorisation touristique s'est dès lors accompagnée d'un double processus d'ouverture-fermeture, où l'ouverture au plus grand nombre s'est accompagnée d'une fermeture sur le plan local.

De manière conjuguée, ces dynamiques touristiques ainsi que l'attention portée aux sites d'art rupestre dans le cadre de la reconnaissance par l'UNESCO ont conduit les Abatwa à rendre publics les liens entretenus avec l'abri sous-roche, *via* la revendication d'un droit d'accès⁷. Tant les travaux de réaménagement touristique, que la mobilisation de fonds nationaux conjugués à l'obtention d'un label international, ou encore la cérémonie d'inauguration en présence d'officiels nationaux et provinciaux ont été perçus par le clan Duma comme une forme de reconnaissance institutionnelle :

Pour l'inauguration du centre [en référence au réaménagement du site touristique en 2002], le premier ministre [de la province] était là, ainsi qu'EKZN Wildlife, Amafa, des gens du Rock Art Research Institute, des journalistes. Et ils ont dit que c'était un grand jour pour le pays car le patrimoine des Bushmen était enfin mis à l'honneur. Tout ça, cela nous a mis en confiance, on a eu le sentiment qu'on pouvait dire qu'on était des descendants des bushmen, qu'on pouvait dire qui on est et qui étaient nos ancêtres. Parce qu'avant, c'était tabou, on ne pouvait pas dire que nos ancêtres étaient bushmen, c'était comme une insulte, ça voulait dire que tu étais un moins que rien. On s'est dit que c'était maintenant possible de demander à pouvoir accéder au site de Game Pass, pour pouvoir continuer à faire le rituel des anciens. (entretien R. Duma, membre du clan Duma, 12/12/2009)

⁶ Aux pratiques des descendants san s'ajoutent celles des médecins traditionnels zoulous, ces derniers visitant les sites d'art rupestre en vue de communiquer avec les esprits de la nature (Hammond-Tooke 1998).

À notre connaissance, la fermeture de Game Pass due à la mise en tourisme du site ne s'est pas accompagnée de revendications de la part des populations bantoues. Ces dernières fréquentent, en effet, d'autres sites situés dans la zone de transition du site UNESCO (entretien F. Prins, 19/11/2009).

L'opportunité leur était ainsi donnée de révéler leur filiation san ainsi que leur progressive intégration aux populations bantoues, commencée depuis six générations (Francis 2009). Pour autant, il est difficile de savoir précisément quelle est la réalité et l'ancienneté des relations liant les Abatwa et l'abri de Game Pass (Prins 2009). Les acteurs institutionnels (Amafa, EKZNW) affirment que les Abatwa avaient pour habitude de fréquenter un abri orné situé à proximité de la réserve naturelle, moins spectaculaire au niveau des peintures ; ce serait suite au réaménagement et à la mise en valeur touristique de Game Pass que ce dernier aurait été déclaré fréquenté depuis plusieurs générations. Quant aux Abatwa, ils revendiquent une fréquentation de longue date de Game Pass, argumentant qu'avant la mise en place de la réserve naturelle, ils vivaient en contrebas du site orné qui était régulièrement visité (Ndlovu 2009a). Entre tradition et invention, la cérémonie de l'Eland invite à s'interroger sur la part de l'invention de la tradition (Hobsbawm et Ranger 1993), même si cette notion doit être ici relativisée compte tenu de l'absence de sources et de travaux permettant de contextualiser et d'historiciser finement ces pratiques (Francis 2009; Prins 2009).

Mise en place et déroulement de la cérémonie de l'Eland

La « première » cérémonie de l'Eland, tout du moins dans sa forme actuelle, eut lieu en septembre 2002. Elle s'est depuis déroulée selon un rythme annuel avec une exception pour l'année 2009 où des questions électorales n'ont pas permis de débloquer les fonds nécessaires à son organisation⁸.

La cérémonie se déroule sur deux journées : alors que le premier jour « privé » voit se dérouler le rituel des anciens par les Abatwa devant les peintures de Game Pass, le second est un moment public où différents représentants sont invités à prendre la parole et la population de Thendele conviée à partager un repas. La journée « privée » ayant lieu dans l'intimité, notre analyse s'appuie sur le déroulement de la seconde journée.

La matinée « publique » est consacrée à la prise de parole de différentes personnalités. Lors du terrain effectué en 2010, sont successivement intervenus le maire de la municipalité Mpofana dont fait partie la communauté de Thendele, le *leader* des Abatwa, un professeur de génétique conduisant des recherches dans le Drakensberg (Université de Witwatersrand), un chercheur du Rock Art Research Institute (Université de Witwatersrand), un responsable d'Amafa, un représentant du Conseil national des Khoisans, un représentant d'une communauté des Grinquas⁹, le responsable du département provincial des arts et de la culture, un responsable

Les modalités de financement évoluent selon les années. En 2009, les services d'Amafa n'ont pas donné suite aux demandes du clan Duma, du fait d'un climat électoral tendu avec les élections nationales et provinciales (entretien R. Duma, 12/12/2009). En 2010, une subvention de R2000 (env. 200 euros) de la part d'Amafa et une seconde de R7000 (env. 700 euros) auprès de l'African Conservation Trust (ONG impliquée dans la préservation des sites d'art rupestre à l'échelle du Drakensberg) ont été obtenues. Ces dernières ont permis de payer la nourriture et les rafraîchissements pour le repas de la seconde journée ainsi que le déplacement des invités extérieurs (cf. infra).

⁹ Communauté marquée par des mariages intercommunautaires située dans le sud du massif du Drakensberg, en dehors du site inscrit à l'UNESCO.

d'EKZNW, un acteur économique investi dans le commerce de l'artisanat produit par des descendants « san »¹º. L'assistance se composait pour l'essentiel des habitants de la localité et des proches alentours. Après avoir assisté aux discours d'ouverture, les quelques journalistes présents (journal et télévision provinciaux) sont partis en milieu de matinée (*cf.* photographie 2). Le tout fut entrecoupé par deux danses effectuées par les enfants et les femmes de Thendele. La matinée s'est terminée par la performance d'un représentant de la communauté san des Khomani¹¹, au cours de laquelle il a allumé un feu de manière traditionnelle. Le déjeuner fut consacré à la dégustation de la viande d'un Eland, préparé par des membres du clan Duma. En 2010, le nombre de participants à la journée publique avoisinait 250 personnes, alors qu'il atteignait 500 personnes en 2008 (entretien R. Duma, 12/12/2009 ; entretien C. Rossouw, Amafa, 20/11/2009).

Photographie 2

Interview télévisée pour une chaîne provinciale, avec, de gauche à droite :
M. Toetie Dow (représentant du Conseil national des Khoisans),
M. Khoi Piet! A'rulkhuisi Barendse (représentant de la communauté san des Khomani)
et M. Raymond Trollip (représentant d'une communauté des Grinquas).

© Mélanie Duval, 17 Juillet 2010.

¹⁰ Son activité économique « First People » couvre un très large territoire, allant du Drakensberg au nord du Botswana, en passant par la Namibie et la frontière angolaise.

¹¹ Les Khomani occupent aujourd'hui une partie du désert du Kalahari, à la triple frontière sudafricaine, namibienne et botswanaise.

Les enjeux d'un événement festif

Comment caractériser cette cérémonie : est-ce une fête ? un rituel ? une manifestation culturelle? Un peu des trois sans doute, à l'instar des fêtes brésiliennes d'origine africaine abordées par Bastide (2000 : 135-148, 157-189). Plus que des aspects de définition, c'est l'association des différents registres qui interroge. On aurait pu imaginer un droit d'accès sans pour autant que celui-ci ne s'accompagne d'un événement festif, comme c'est le cas autour des sites d'art rupestre de Tsodillo Hills (Botswana). Dans le cas de Game Pass, les revendications d'accessibilité des Abatwa d'une part et les exigences de l'agence provinciale Amafa en matière patrimoniale d'autre part, ont abouti à un droit d'accès annuel. L'initiative d'agrémenter cette pratique privée par une journée publique revient aux Abatwa. Pour ces derniers, l'objectif est à la fois de publiciser des pratiques relevant du domaine de l'intime afin d'attiser la curiosité autour de cette première journée, de renforcer leur positionnement par rapport à l'autorité institutionnelle et de célébrer tout à la fois l'obtention de ce droit d'accès et la reconnaissance de leur filiation san par les acteurs provinciaux. Dans le même temps, la publicisation d'un rituel privé, autrement dit, l'inscription de la cérémonie dans l'espace public, donne l'opportunité à des acteurs extérieurs d'investir cet espace. Tant l'analyse de la forme de la cérémonie que celle de son contenu, avec l'examen des prises de paroles effectuées, permettent d'identifier les enjeux et les processus d'appropriation patrimoniale à l'œuvre.

L'instrumentalisation individuelle d'un événement communautaire

L'organisation de cette manifestation doit beaucoup à Richard Duma, porte-parole désigné par le clan Duma. La reconstitution de la généalogie des Abatwa le présente comme étant l'un des descendants de Ngeczu, premier des descendants bushmen à s'être installé dans la communauté Nguni et à avoir adopté le patronyme de Duma (Francis 2009 : 113).

Portant plusieurs casquettes, Richard fait partie de nombreuses instances décisionnelles, tel que le comité de liaison entre EKZNW et la population de Thendele, ou encore celui du département des arts et de la culture de la municipalité de Mpofana, ce qui lui assure des liens privilégiés avec les services de l'environnement et d'Amafa. En tant que représentant des Abatwa, il siège également au sein du Rock Art Trust, structure chargée de gérer le Rock Art Centre (*cf. infra*). À la croisée des échelles micro et macro, cette position le place dans une position de médiateur, voire de courtier en développement (Olivier de Sardan et Bierschenk 1993).

Richard est le principal porteur de la cérémonie de l'Eland. En lien avec les autorités provinciales, il travaille à l'obtention des autorisations et fonds nécessaires à l'organisation de l'événement. Il est également chargé de négocier avec EKZNW pour la capture d'un Eland dont la viande sera consommée lors du déjeuner de la seconde journée. La charge symbolique associée à la consommation de cet animal est ici très forte puisqu'il s'agit, ni plus ni moins, que de partager la viande d'un animal « totémique » (Lewis-Williams 1987 ; Descola 2005).

Il est également celui qui, par le biais des réseaux locaux, régionaux, provinciaux et nationaux qu'il active, donne une visibilité du clan Duma aux yeux des descendants san et des communautés de langues bantoues vivant sur les contreforts du Drakensberg,

des descendants san résidant en Afrique du Sud, et des acteurs institutionnels provinciaux et nationaux. Ainsi, c'est par son intermédiaire que des représentants d'autres communautés sud-africaines de descendants san ont été conviés à prendre la parole en 2010. Sur le plan institutionnel, il est enfin celui qui parvient à mobiliser des représentants institutionnels tels que le responsable du département provincial des arts et de la culture, d'Amafa ou encore d'EKZNW.

Richard envisage également la cérémonie comme un moyen de développer son affaire touristique (entretien 12/12/2009). Depuis 2005, il propose en effet aux touristes de découvrir l'histoire des Abatwa dans une prestation touristique « Secret San Tours ». La visite alterne entre les registres culturels des Abatwa (visite d'un abri sous-roche orné) et de la communauté zouloue de Thendele (visite du village et dégustation d'un plat zoulou), Richard mettant en avant la singularité des Abatwa qui, d'après lui, réside dans le maintien de spécificités san au sein d'un environnement zoulou. Pour Richard, la cérémonie de l'Eland fonctionne comme un agitateur/incubateur : elle permet de redynamiser l'histoire des Abatwa tout en marquant la position particulière de ces derniers au sein de la communauté de Thendele, alimentant ainsi des arrières plans identitaires qui viendraient nourrir sa propre activité touristique par des effets retours :

La cérémonie, c'est un moyen de faire vivre et de transmettre notre culture parce que nos traditions se perdent de plus en plus, c'est quelque chose de fragile. Il faut les alimenter, comme le feu où il faut mettre des branches pour éviter qu'il ne s'éteigne. Et puis, en même temps, le fait qu'il y ait tout le village [localité de Thendele] pour faire la fête, ça montre aussi à nos familles, à nos enfants qu'on peut être fiers de nos origines. Même si on vit comme des zoulous, avec les zoulous, on n'a pas la même histoire et ça, faut le dire et en être fiers. (entretien 12/12/2009)

Pour autant, un décalage s'observe ici entre les visées touristiques de Richard et la réalité de ces dernières. À l'inverse d'autres manifestations culturelles activées en tant que ressource touristique (Fournier et *al.* 2009 : 9-14), la cérémonie de l'Eland reste à la marge des circuits principaux, notamment en raison de l'histoire particulière du tourisme à l'échelle du massif (Duval et Smith 2012). Si, à terme, les enjeux devenaient économiques avec une véritable mise en tourisme de l'événement, l'accent porte aujourd'hui davantage sur les volets patrimoniaux, culturels et identitaires.

La cérémonie de l'Eland : reconnaissance de savoir-faire traditionnels et enjeux communautaires

Pour les Abatwa, la cérémonie témoigne, dans un premier temps, de la reconnaissance de leurs capacités de gestion patrimoniale. Alors que la tendance est à l'association des populations locales à la gestion des sites archéologiques mis en tourisme (Chirikure et Pwiti 2008), force est de constater que les modalités de gestion de l'abri de Game Pass n'associent qu'à la marge les descendants san du Drakensberg : si Richard Duma siège au Rock Art Trust, sa participation reste une association de façade, le Trust se réunissant de manière épisodique et fonctionnant davantage comme une chambre d'enregistrement de décisions prises ailleurs par les acteurs institutionnels. Cet écart entre les recommandations internationales et la réalité

locale résulte notamment des modalités de classement par l'UNESCO en vigueur lors de l'inscription du Drakensberg. Depuis 2005, l'obligation pour les acteurs porteurs de fournir un plan de gestion en amont du classement (UNESCO 2005) conduit ces derniers à prendre en compte les dimensions immatérielles, sous peine de voir leur dossier rejeté par l'ICOMOS. Tel n'était pas le cas lors du classement du Drakensberg en 2000. L'absence relative de suivi et de contrôle de la part de l'UNESCO une fois le site inscrit explique, pour partie, la teneur de l'actuel plan de gestion, qui aborde peu ces questions (EKZNW 2005). La cérémonie de l'Eland offre ainsi l'opportunité aux Abatwa de faire valoir leur statut d'acteur et de faire reconnaître la légitimité de leurs conceptions patrimoniales, lesquelles mettent davantage l'accent sur l'esprit des lieux, à l'inverse d'une conception occidentale ciblée sur la préservation « de ce que l'on voit » qui reste particulièrement d'actualité dans le domaine des sites d'art rupestre (Ndlovu 2009a). L'intégration des approches patrimoniales des Abatwa reste cependant limitée, en attestent les aménagements timorés autour du chemin d'accès au site orné. En vue d'articuler la fréquentation touristique et les dimensions spirituelles du site, les Abatwa ont demandé en 2005 que des herbes à fonction purificatrice (Cymbopogon excavatus) soient plantées le long du sentier, pour que les touristes, frôlant les végétaux, soient purifiés avant d'accéder aux peintures (Prins 2009). Pour autant, cette purification se fait à l'insu des touristes, qui accèdent au site orné sans avoir aucune information à ce sujet. Communiquer sur les savoir-faire traditionnels a été jugé, par Amafa et EKZNW, comme incompatible avec la fonction touristique du site (R. Duma, entretien du 12/12/2009), montrant ici les limites de l'intégration des savoir-faire traditionnels

Ensuite, sur les plans culturels et identitaires, l'ambivalence entre le caractère privé et public de la cérémonie opère un double processus de différenciation et d'intégration. Alors que la première journée tend à renforcer la cohésion au sein des Abatwa *via* la pratique d'un rituel privé, la seconde renforce leur intégration dans la communauté zouloue de Thendele. Il s'agit de penser le « nous » (descendants san, détenteurs de savoir-faire particuliers en lien avec l'abri sous-roche, organisateurs de cet événement) par rapport aux « autres » (les autres habitants de Thendele qui se trouvent être les invités des premiers). Du fait de l'alternance privé/public, la fonction sociale de la fête se trouve être complexifiée puisqu'il s'agit de créer du lien social à différentes échelles, à la fois au sein des Abatwa et entre ces derniers et la communauté zouloue de Thendele.

Pour autant, cette barrière implicite entre le « nous » et les « autres » tend à s'effacer et des processus de relecture s'observent. Pour l'anthropologue Prins (2000, 2009), les rituels visant à communiquer avec les anciens tels qu'ils sont pratiqués aujourd'hui sont davantage le résultat d'une rencontre entre deux cultures plus qu'une reproduction à l'identique de rituels ancestraux pratiqués par les San du Drakensberg. D'autant plus que les traditions san étant pour l'essentiel orales, l'absence de documents de référence rend difficile une analyse en termes d'évolution. Dès lors, si ces deux journées mettent à l'honneur les Abatwa et leur filiation san, elles sont davantage l'expression d'un syncrétisme culturel, entre les traditions orales d'un groupe se revendiquant d'une filiation avec les San du Drakensberg d'une part, et la

communauté zouloue de Thendele d'autre part ; les deux formes de filiation n'étant d'ailleurs pas exclusives l'une de l'autre (Francis 2009).

L'hybridité culturelle n'est cependant pas du goût de tous les acteurs et les représentants du Conseil national des Khoisans et de la communauté des Grinquas qualifient la manifestation de trop « zouloue », allant même jusqu'à suggérer que les danses effectuées par les femmes et les enfants du village soient remplacées par des danses « traditionnelles », effectuées par des San du Kalahari.

La volonté de « sanifier » l'événement a, semble-t-elle, déjà été amorcée avec la performance de Mr. Khoi Piet! A'rulkhuisi Barendse qui, habillé à la manière des San du Kalahari (*cf.* photographie 2), est venu montrer les techniques dites « traditionnellement san » d'allumage d'un feu, le tout ponctué de phrases en langage khoisan¹², comme pour mieux rappeler aux Abatwa quelles étaient leurs racines. On assiste dès lors à une confusion (créatrice ?) et à un mélange entre les descendants san du Drakensberg, les représentants des Khoisans à l'échelle du pays et l'image archétype et romantique d'un San du Kalahari, avec, en arrière plan, les travaux de Van der Post (1958).

Pour les acteurs invités, la volonté d'instrumentaliser cet événement local, et plus encore les sites d'art rupestre, est manifeste. Les sites d'art rupestre étant les œuvres de populations de chasseurs-cueilleurs socialement désignées comme « peuples premiers », la reconnaissance d'une filiation aux auteurs de ces derniers les placerait dans un nouveau registre identitaire. Dépassant l'échelle des Abatwa et de la communauté de Thendele, l'enjeu réside dès lors dans l'appropriation par l'ensemble des descendants san des sites d'art rupestre sud-africains et la reconnaissance d'une propriété patrimoniale légitime, en vue d'obtenir la reconnaissance institutionnelle de leurs particularités culturelles.

Les sites d'art rupestre et la question des peuples premiers

Les sites d'art rupestre font l'objet de processus d'appropriation à différentes échelles, entre d'une part une Afrique du Sud post-Apartheid qui cherche à réinvestir des objets patrimoniaux afin de construire un socle identitaire partagé (Coombes 2003 ; Dupin 2003) et d'autre part, des descendants san en quête de lisibilité identitaire et de reconnaissance institutionnelle. Sur le plan national, l'art rupestre est considéré par les acteurs politiques, mais également par les universitaires, comme « a bridge between the past and the future » (Jeursen 1995 ; Blundell 1998) ainsi que comme un objet neutre dans le contexte multiculturel sud-africain (Lewis-Williams 1995 ; Lewis-Williams et Smith 1998 ; Dupin 2003 ; Smith 2006). Et ce d'autant plus qu'en tant qu'art primitif, l'art rupestre alimente la notion de « Renaissance Africaine », mobilisée par les politiques dans les processus de (re)construction nationale post-Apartheid (Okumu 2002).

La redéfinition du blason national témoigne de ces dynamiques, avec, en son centre, deux personnages issus d'une peinture rupestre et l'adoption d'une devise nationale « l'unité dans la diversité » en langage khoisan (Smith et *al.* 2000 ; Dupin 2003). Sur le terrain, cet investissement symbolique et politique s'est traduit par l'attribution de

¹² Langue à clic des peuples de chasseurs-cueilleurs.

fonds gouvernementaux pour l'aménagement touristique de sites d'art rupestre (dont Game Pass) et par la construction d'un musée international autour de ces questions, « Origins Centre » à Johannesburg (Laue et *al.* 2001; Duval et Smith 2012).

Cet affichage est d'autant plus aisé que les sites d'art rupestre sont *a priori* relativement neutres sur le plan politique et identitaire, attendu qu'ils renvoient à une population longtemps considérée comme disparue. La classification des races sous l'Apartheid¹³ et les écrits du 20° siècle sur l'extermination des San ont en effet alimenté pendant plusieurs décennies l'idée de leur extinction en Afrique du Sud (Skotnes 1996; Lee 2003; Fauvelle-Aymard 2004; Prins 2009). L'art rupestre ne pouvant être *a priori* « revendiqué par personne », il n'en devient que plus facilement le « patrimoine de tous ».

Les prises de parole survenues lors de la journée « publique » de la cérémonie de l'Eland invitent néanmoins à déconstruire le discours national puisque le représentant du Conseil national des Khoisans et celui de la communauté des Grinquas n'ont eu de cesse de positionner les descendants san sud-africains comme les seuls dépositaires des sites d'art rupestre. À maintes reprises, des éléments historiques sont venus ponctuer leurs présentations, rappelant l'antériorité de la présence de leurs ancêtres sur le sol sud-africain et les droits qui devraient leur être reconnus de ce fait. L'enjeu s'exprime ici en termes d'autochtonie et il s'agit de passer du statut de communautés locales à celui de communautés (voire de peuples) autochtones, autrement dit d'« *indigenous people* » (Pityana 1999 ; Johnson 2000 ; ONU 2007).

La question des populations indigènes, et plus particulièrement des peuples khoisans, est cependant épineuse dans le contexte sud-africain (Saugestad 1996 ; Sylvain 2002 ; Lee 2003 ; 2006 ; Fritz et al. 2005), où les différentes communautés cherchent à faire prévaloir des droits juridiques et fonciers variés. En ce sens, la cérémonie de l'Eland est considérée par les acteurs invités comme un lieu et un temps à même de donner à voir cette autochtonie, en vue d'alimenter des revendications plus générales liées au statut de peuples premiers et de susciter l'attention de la société civile. Au cours de la journée publique de la cérémonie de l'Eland, plusieurs parallèles ont ainsi été effectués avec les San du Kalahari, les uns et les autres évoquant les liens privilégiés entretenus par ces derniers avec des organisations internationales comme le SASI (South African San Institute) ou le WIMSA (Working Group of Indigenous Minorities in Southern Africa). Comme l'a rappelé le représentant du Conseil national des Khoisans, il est temps que les ONG prennent en considération l'ensemble des descendants san à l'échelle du pays et que les fonds récoltés par le SASI et le WIMSA leur profitent également. Outre des questions de lisibilité culturelle et identitaire, cette reconnaissance recouvre également des enjeux socio-économiques¹⁴. En effet, les actions conduites par les ONG sont ici perçues comme un moyen d'améliorer des

¹³ Les San, classés comme « coloured », se voyaient assimilés dans une catégorie hétérogène regroupant l'ensemble des personnes qui n'étaient ni blanches, ni noires, ce regroupement ayant conduit à une dilution de l'identité san (Fauvelle-Aymard 2004), rendant difficile une mobilisation collective (Fritz et al. 2005).

A titre d'exemple, le budget annuel de la SASI est évalué, en 2010, à 4 millions de rand (environ 400 000 euros), en provenance d'organismes publics mais également privés (Neck 2010 : 39).

conditions de vie rendues d'autant plus difficiles que, étant donné leur précédente classification en tant que « *coloured* », les descendants san ne sont pas considérés aujourd'hui comme faisant partie des groupes les plus désavantagés par le système de l'Apartheid. À ce tire, ils ne bénéficient pas des mêmes aides sociales que les populations noires, notamment en matière d'accès à l'emploi (*Employment Equity Act*, 1998).

Via la double volonté de « sanifier » l'événement et de marquer une filiation avec les sites d'art rupestre, il s'agit pour les représentants san de travailler leur légitimité territoriale et politique, quitte à faire fi des caractéristiques culturelles des Abatwa pour lesquels des processus d'acculturation avec la culture zouloue apparaissent de manière trop marquée. La dimension territoriale du patrimoine (Di Méo 1994) apparaît pleinement, l'art rupestre faisant figure de géo-symbole, signataire d'une ancestralité, voire d'une aboriginalité. En être le légataire est perçu par les descendants san sud-africains comme un moyen de faire entendre leurs revendications. Sur ce point, la dimension spirituelle du premier jour de la cérémonie ainsi que la nature archéologique du site orné fonctionnent comme des arguments de poids. Toutes deux réfèrent au double registre des ancêtres et des croyances, permettant d'invoquer à la fois une antériorité, une longévité et une continuité dans les rapports à l'espace (Dory 1995).

L'articulation entre ces différents processus d'appropriation patrimoniale n'est pas sans soulever des interrogations, voire de potentiels conflits : ainsi, à propos de la volonté de « sanifier » l'événement, plusieurs membres du clan Duma ont exprimé leur surprise quant à la proposition de faire venir des danseurs san du Kalahari, jugeant que cela n'avait aucun lien avec leur culture marquée par l'acculturation avec les populations zouloues. Ce positionnement fait écho à celui observé suite à l'ouverture en 2003 par EKZNW du centre d'interprétation d'art rupestre de Didima (Ndlovu 2009b; Mazel 2009), situé dans la partie nord du massif (cf. figure 1). Des groupes san du Kalahari, via l'intermédiaire du WIMSA et du SASI, avaient demandé à être associés à la réalisation de ce projet, en vue de percevoir des dividendes sur le fonctionnement du site touristique et sur la vente de produits dérivés empruntant à la sémiologie san (Chennells 2003). La légitimité de cette demande avait été mise en doute par les Abatwa, qui arguaient que les San du Kalahari n'avaient pas de liens avec les sites d'art rupestre du Drakensberg (Prins 2009)¹⁵.

La co-existence – ou la mise en concurrence ? – de ces processus d'appropriation patrimoniale est notamment alimentée par les travaux académiques : l'interprétation des peintures du Drakensberg par les archéologues repose pour partie sur des recoupements ethnographiques avec d'autres groupes, situés dans la province du Cap ou encore dans le Kalahari. L'absence de sources écrites pour le Drakensberg a conduit les chercheurs à échafauder de telles passerelles (Lewis-Williams 1981, 2003). Bien qu'incontestable, l'apport ethnographique présente des limites : s'il y a certes des similarités entre les croyances des différents groupes san sub-sahariens,

¹⁵ L'affaire s'est finalement conclue par une association des deux parties à la rédaction du cahier des charges, sans pour autant que des retombées économiques ne soient attribuées, lesquelles reviennent à EKZNW, gestionnaire du site.

qu'en est-il des spécificités culturelles des uns et des autres ? Loin d'être explorée, cette diversité reste minorée (Prins 2009). Dès lors, l'absence de débats publics pourrait laisser entendre que les San du Kalahari seraient de possibles descendants des San du Drakensberg, lesquels auraient migré face aux pressions coloniales et bantoues des 18° et 19° siècles, et ce alors même que les recherches attestent la thèse d'une acculturation avec les populations bantoues des contreforts du Drakensberg (Wright et Mazel 2007). On perçoit ici les dérives auxquelles un discours normatif peut conduire, notamment en matière de dynamiques patrimoniales, amenant des groupes socioculturels aujourd'hui distants physiquement, mais plus encore culturellement à revendiquer un droit sur des sites d'art rupestre au titre d'une filiation lointaine.

Conclusions

La cérémonie de l'Eland souligne le caractère multivocal des dynamiques patrimoniales qui prennent place autour des sites d'art rupestre sud-africains : traces laissées par des populations de chasseurs-cueilleurs, les sites ornés font l'objet de processus d'appropriation à différentes échelles spatiales. Le caractère singulier de l'abri sous-roche de Game Pass (site majeur sur le plan des découvertes scientifiques et investi par des acteurs institutionnels *via* un réaménagement touristique) explique en partie la prégnance des enjeux de réappropriation et de marquage territorial pour les Abatwa. S'il s'agit pour ces derniers de perpétuer leurs rituels, il est également question de faire reconnaître leurs savoir-faire traditionnels en matière de gestion patrimoniale, mais plus encore, d'afficher leur filiation san tout en marquant leur appartenance à la communauté zouloue de Thendele. Au cours de la cérémonie de l'Eland, l'alternance entre une journée privée et une journée publique permet à la fois à ceux-ci de dynamiser et de maintenir un entre-soi, tout en alimentant des processus d'intégration au sein d'une communauté plus large.

Dans le même temps, la cérémonie de l'Eland fonctionne comme une arène, investie par différents acteurs en vue de faire reconnaître leurs spécificités socioculturelles. Pour les descendants san sud-africains, l'enjeu est ici de marquer les sites d'art rupestre de leur sceau, ce qui passe par une remise en question d'un affichage national visant à faire des sites d'art rupestre un patrimoine national. De leur point de vue, la reconnaissance d'une filiation avec les auteurs des sites ornés leur ferait gagner en légitimité, dans la perspective de voir leur autochtonie reconnue, à l'instar des dynamiques observées en Australie ou sur le continent américain (Colley 2002; Greer et *al.* 2002; Kuper 2003).

À la croisée de ces groupes d'acteurs et de dynamiques territoriales multiscalaires, l'enjeu social réside dès lors dans la définition et l'accompagnement d'un équilibre dynamique entre ces différents processus d'appropriation patrimoniale, autrement dit, dans la gestion de potentielles dissonances patrimoniales (Tunbridge et Ashworth 1996).

In fine, la cérémonie de l'Eland invite à discuter les notions de propriété et d'autorité patrimoniales qui, dans le champ culturel, font débat (Bories 2011) et d'autant plus pour des sites archéologiques (Kohl 2004) ayant attrait à la culture de peuples indigènes (Brown 2003). À qui appartiennent les sites d'art rupestre du Drakensberg, et plus encore le site de Game Pass ? Aux Abatwa, descendants san en voie d'intégration

aux populations bantoues ? Aux San répondants aux stéréotypes du Kalahari ? À l'ensemble des descendants san du pays, voire du sud de l'Afrique ? À l'ensemble des sud-africains *via* un affichage national ? À l'ensemble des citoyens du monde avec le label UNESCO ?

Sur ce dernier point, il s'agirait de mesurer les effets du classement UNESCO. En même temps qu'il apporte une reconnaissance internationale, le label confère une valeur universelle qui peut conduire à une forme de dépossession dans la mesure où l'objet patrimonialisé n'appartiendrait pas plus aux uns qu'aux autres (Graham et *al.* 2000). Si le processus semble limité dans le contexte d'États-nations où les références patrimoniales sont intrinsèquement liées à l'identité nationale (Choay 1992), les effets-retours seraient à analyser dans le cadre de pays marqués par le multiculturalisme.

Remerciements

Les conseils de Ndukyakhe Ndlovu, de Francis Prins, de Michael Francis ainsi que ceux de Johanne Pabion-Mouriès et de Lucie Bovet ont permis à ce texte d'évoluer jusqu'à sa version finale. Le matériel de recherche provient pour l'essentiel des enquêtes et entretiens conduits avec les membres du clan Duma, d'Amafa et d'EKZNW. Cet article a enfin bénéficié des conseils des coordonnateurs du numéro et de trois évaluateurs anonymes. Qu'ils en soient tous vivement remerciés. Pour autant, les propos tenus dans cet article n'engagent que leur auteur.

Références citées

- Bastide, Roger, 2000. *Le prochain et le lointain*. Ré-édition supervisée par C. Ravelet. Paris : L'Harmattan.
- Blundell, Geoffrey, 1998. « Some aspects concerning rock art and national identity in South Africa », in A. Bank (éd.), *The proceedings of the Khoisan identities and cultural heritage conference*, 153-156. Cape Town: The Institute for Historical Research (UWC).
- Bories, Clémentine, 2011. Le patrimoine culturel en droit international. Les compétences des États à l'égard des éléments du patrimoine culturel. Paris : A. Pedone.
- Brown, Michael F., 2003. Who Owns Native Culture? Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Chennells, Roger, 2003. The San of southern Africa: heritage and intellectual property. Windhoek: WIMSA.
- Chirikure, Shadreck et Gilbert Pwiti, 2008. « Community Involvement in Archaeology and Cultural Heritage Management An Assessment from Case Studies in Southern Africa and Elsewhere », Current Anthropology 49 (3): 467-485.
- Choay, Françoise, 1992. L'allégorie du patrimoine. Paris : Le Seuil.
- Colley, Sarah, 2002. *Uncovering Australia : Archaeology, indigenous people, and the public.* Crows Nest, N.S.W. : Allen and Unwin.
- Coombes, Annie E., 2003. History after apartheid: visual culture and public memory in a democratic South Africa. Johannesburg: Wits University Press.
- Descola, Philippe, 2005. Par-delà nature et culture. Paris : Gallimard.
- Di Méo, Guy, 1994. « Patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle », Espaces et sociétés 78 : 15-34.

- Dory, Daniel, 1995. « En guise de conclusion Religions et territoires, éléments de théorie et propositions de recherche », *in Jeanne-Françoise Vincent*, Daniel Dory et Raymond Verdier (éds), *La construction religieuse du territoire*, 367-375. Paris : L'Harmattan.
- Dupin, Benoît, 2003. « Vivre dans le mythe : la fondation de la nouvelle Afrique du Sud », *Studia Africana* 14 : 12-23.
- Duval, Mélanie, à paraître. « Les valeurs comme clefs de lecture des processus de patrimonialisation de la nature. Enseignements à partir du massif de l'uKhahlamba-Drakensberg, Afrique du Sud », Revue VertigO.
- Duval, Mélanie et Benjamin W. Smith, 2012. « Rock Art Tourism in the uKhahlamba/Drakensberg World Heritage Site: obstacles to the development of sustainable tourism », *Journal of Sustainable Tourism*, DOI:10.1080/09669582.2012.699060. To link to this article: [http://dx.doi.org/10.1080/09669582.2012.699060]
- Ezemvelo KZN Wildlife, 1998. *Cultural Resource Management Plan for the Drakensberg Park (CURE)*. Pietermaritzburg: Ezemvelo KZN Wildlife.
- –, 2005. Integrated Management Plan: uKhahlamba Drakensberg Park World Heritage Site, South Africa. Pietermaritzburg: Ezemvelo KZN Wildlife.
- Fauvelle-Aymar, François-Xavier, 2004. « De la répartition des Khoesan dans l'Afrique du Sud postapartheid. Invention de la tradition et réconciliation nationale », *in* Philippe Guillaume, Nicolas Pejout et Aurélia Wa Kabwe-Segatti (éds), *L'Afrique du Sud dix ans après, transition accomplie*?, 195-214. Paris, Johannesburg: Ifas-Karthala.
- Fontein, Joost, 2006. « Silence, Destruction and Closure at Great Zimbabwe: Local Narratives of Desecration and Alienation », *Journal of Southern African Studies* 32 (4): 771-794.
- Fournier, Laurent-Sébastien, Dominique Crozat, Catherine Bernié-Boissard et Claude Chastagner, 2009. La fête au présent. Mutations des fêtes au sein des loisirs. Paris: L'Harmattan.
- Francis, Michael, 2009. « Silencing the past: Historical and archaeological colonisation of the Southern San [Abatwa] KwaZulu-Natal, South Africa », Anthropology Southern Africa 32 (3 & 4): 106-116.
- Fritz, Jean-Claude, Frédéric Deroche, Gérard Fritz et Raphaël Porteilla, 2005. *La nouvelle question indigène. Peuples autochtones et ordre mondial.* Paris : l'Harmattan.
- Graham, Brian, G. J. Ashworth et J. E. Tunbridge, 2000. A geography of Heritage, Power, Culture and Economy. New York: Oxford University Press Inc.
- Greer, Shelley, Rodney Harrison et Susan McIntyre-Tamwoy, 2002. « Community based archaeology in Australia », World Archaeology 34 (2): 211–219.
- Guenther, Mathias G., 1999. « From totemism to shamanism: hunter-gatherer contributions to world mythology and spirituality », *in* Richard B. Lee et Richard Daly (éds), *The Cambridge Encyclopedia of Hunters and Gatherers*, 426-433. Cambridge: Cambridge University Press.
- Hammond-Tooke, William D., 1998. « Selective borrowing? The possibility of San shamanistic influence on southern Bantu divination and healing practices », South African Archaeological Bulletin 53 (167): 9-15.
- Hobsbawm, Eric et Terence Ranger (éds), 1993. *The invention of tradition*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Jeursen, Belinda, 1995. « Rock Art as a bridge between past and future: a common Cultural heritage for the New South Africa? », *Critical Arts* 9 (2): 119-129.
- Johnson, Nuala, 2000. « Historical geographies of the present », *in* Brian J. Graham et Catherine Nash (éds), *Modern historical geographies*, 251–272. Harlow: Prentice Hall.

- Kohl, Philip L., 2004. « Making the past profitable in an age of globalization and national ownership: contradictions and considerations », in Yorke Rowan et Uzi Baram (éds), Marketing heritage, archaeology and the consumption of the past, 293-301. Walnut Creek, CA: AltaMira Press.
- Kuper, Adam, 2003. « The return of the native », Current Anthropology 44: 389–402.
- Laue, Ghilraen, Tara Turkington et Benjamin W. Smith, 2001. « Presenting South African rock art to the world: two major new public rock art site developments for 2002 », *The Digging Stick* 18 (3): 5-7.
- Lee, Richard B., 2003. « Indigenous Rights and the Politics of Identity in Post-Apartheid Southern Africa », in Bartholomew C. Dean et Jerome M. Levi (éds), At the risk of being heard: Identity, indigenous rights, and postcolonial states, 80-111. Ann Arbor: University of Michigan Press.
- -, 2006. « Twenty-first century indigenism », Antropological Theory 6: 445-479.
- Lewis-Williams, David J., 1981. *Believing and seeing: symbolic meanings in southern San rock painting*. London: Academic Press.
- -, 1987. « A dream of eland : an unexplored component of San shamanism and rock art », World Archaeology 19 (2): 165-177.
- -, 1995. « Some aspects of rock art research in the politics of present-day South Africa », in Knut Helskog et Bjornar Olsen (éds), Perceiving rock art: social and political perspectives, 317-337. Oslo: Novus Forlag.
- -, 2003. L'art rupestre en Afrique du Sud, Mystérieuses images du Drakensberg. Paris : Seuil.
- Lewis-Williams, David J. et Benjamin W. Smith, 1998. « Ancient Art in South Africa: History and national resolve in a period of change », CSD Bulletin 5 (1): 13-16.
- Loubser, Johannes, 2001. « Management planning for conservation », in David S Whitley (éd.), Handbook of Rock Art Research, 80-115. Walnut Creek, CA: AltaMira Press.
- Mazel, Aron D., 2009. « Visitor Attractions in the uKhahlamba-Drakensberg: Main Caves, Kamberg and Didima », in Peter Mitchell et Benjamin W. Smith (éds), *The Eland's People, New perspectives in the Rock Art of the Maloti-Drakensberg Bushmen*, 66-67. Johannesburg: Wits University Press.
- Ndlovu, Ndukuyakhe, 2009a. « Access to Rock Art sites: a right or a qualification? », *The South African Archaeological Bulletin* 64 (189): 61-68.
- -, 2009b. « The presentation of Bushman rock art in the uKhahlamba-Drakensberg », in Peter Mitchell et Benjamin W. Smith (éds), The Eland's People, New perspectives in the Rock Art of the Maloti-Drakensberg Bushmen, 62-63. Johannesburg: Wits University Press.
- Ndoro, Webber et Gilbert Pwiti, 2001. « Heritage management in southern Africa Local, national and international discourse », *Public Archaeology* 2 : 21-34.
- Neck, Axel P., 2010. A 14-Year Review on sasi and the San in South Africa 1996-2010. Windhoek: South African San Institute. [En ligne], Consulté le 18 novembre 2011. URL: [http://www.sasi.org.za/img/SASI%20Review.pdf]
- Nuttall Sarah et Carli Coetzee (éds), 1998. Negotiating the past: The making of memory in South Africa. Cape Town: Oxford University Press.
- Okumu, Washington A.J., 2002. *The African Renaissance: History, Significance and Strategy*. Trenton (NJ): Africa World Press.
- Olivier de Sardan, Jean-Pierre et Thomas Bierschenk, 1993. « Les courtiers locaux du développement », Bulletin de l'APAD [En ligne], 5 | 1993, mis en ligne le 04 juin 2008, Consulté le 01 avril 2012. URL : [http://apad.revues.org/3233]
- Organisation des Nations Unies, 2007. Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Consulté le 31 mars 3011. URL : [http://www.un.org/esa/socdev/unpfii/documents/DRIPS_fr.pdf]

- Pityana, Nyameko Barney, 1999. « The African commission on human and peoples' rights and the issue of indigenous peoples », *Indigenous Affairs* 2 : 44-49.
- Porter, Roger, 2007. « Protecting biodiversity in the uKhahlamba-Drakensberg Park World Heritage Site », in Ed Couzens et Tuula Kolari (éds), International Environmental Law-making and Diplomacy Review 2006, 217-230. Joensuu: University of Joensuu.
- Prins, Frans, 2000. « Forgotten heirs: the archaeological colonisation of the southern San », in Ian Lilley (éd.), *Native title and the transformation of archaeology in the postcolonial world*, 139-152. Sydney: University of Sydney.
- -, 2009. « Secret San of the Drakensberg and their rock art legacy », Critical Arts 23 (2): 190-208.
- Saugestad, Sidsel, 1996. « Setting History Straight: Bushmen Encounters in Cape Town Southern African Bushmen join in the international debate about indigenous organisations and issues », *Indigenous Affairs* 4: 4-11.
- Skotnes, Pippa (éd.), 1996. *Miscast: negotiating the presence of the Bushmen*. Cape Town: University of Cape Town Press.
- Smith, Benjamin W., 2006. « Rock Art Tourism in Southern Africa: Problems, Possibilities, and Poverty Relief », in Neville Agnew et Janet Bridgland (éds), Of the Past, for the Future: Integrating Archaeology and Conservation, 322-330. Los Angeles: Getty Publications.
- Smith, Benjamin W., David J. Lewis-Williams, Geoffrey Blundell et Christopher Chippindale, 2000. « Archaeology and symbolism in the new South African coat of arms », *Antiquity* 74 : 467-468.
- Sylvain, Renée, 2002. «"Land, Water, and Truth": San Identity and Global Indigenism », *American Anthropologist*, 104 (4): 1074-1085.
- Tunbridge J. E., Ashworth G. J., 1996. Dissonant Heritage: The Management of the Past as a Resource in Conflict. Chichester-New York: John Wiley and Sons.
- Unesco, 2005. Orientations devant guider la mise en oeuvre de la Convention du patrimoine mondial.

 Paris: Unesco. Consulté le 15 mars 2010. URL: [http://whc.unesco.org/archive/opguide05-fr.pdf]
- Van Der Post, Laurens, 1958. The Lost World of the Kalahari. London: Hogarth Press Place.
- Wright, John et Aron D. Mazel, 2007. Tracks in a Mountain Range Exploring the History of the uKhahlamba-Drakensberg. Johannesburg: Wits University Press.

Documents législatifs

- The South-African National Heritage Resources Act (N° 25/1999)
- Employment Equity Act (N° 55/1998)